



# Reconquérir la retraite à 60 ans pour tous Mardi 15 octobre, manifestons pour donner du sens à notre engagement professionnel

14 octobre 2013

161 collègues ont signé notre lettre ouverte aux députés pour une autre réforme des retraites... D'autres ont sans doute signé la pétition nationale de FO.

Il ne fait guère de doute que l'opposition à l'actuel projet de loi est bien plus large. A l'échelle du pays, 70% des salariés sont opposés aux mesures en cours d'examen à l'assemblée nationale. L'opposition à Thales Gennevilliers est sans doute du même niveau.

**Le temps d'un engagement plus fort, plus visible est venu.** Le 15 octobre la manifestation CGT, UNSA, FSU et UNEF rejoindra le rassemblement FO devant l'assemblée nationale.

Prenez votre part dans cette journée nationale de mobilisation de la manière qui vous semblera la meilleure : soit la manifestation, soit le rassemblement.

**Pour ceux qui souhaiteront manifester, la CGT propose un départ collectif par la navette de 12h15.**

En tout état de cause, l'ensemble du personnel de Gennevilliers est invité à s'engager dans ce combat social. S'il faut une raison supplémentaire, voilà ce qu'a écrit le gouvernement à la commission européenne pour justifier sa politique et cette réforme.

## La réforme : extrait du Rapport économique social et financier 2014

**Page 21 :** « *Le Gouvernement a fait le choix de relever la durée de cotisation nécessaire pour une pension au taux plein plutôt que d'augmenter les bornes d'âge, afin de ne pas pénaliser, dans un souci de justice sociale, les assurés qui ont commencé tôt leur carrière professionnelle. Ainsi, l'âge légal de départ à la retraite est maintenu à 62 ans, mais l'âge effectif de départ à la retraite, qui constitue le critère déterminant au regard de la soutenabilité des finances publiques, devrait mécaniquement augmenter avec l'allongement de la durée de cotisation.*

**À terme, un assuré qui débute sa carrière à 23 ans (c'est la moyenne en France) ne pourra partir à la retraite au taux plein qu'à partir de 66 ans »**

**Page 105 :** « *La réforme prévoit en effet une hausse progressive et modérée des cotisations vieillesse, qui sera de 0,15 point pour les salariés et 0,15 point pour les employeurs en 2014 et atteindra 0,3 point pour chacun en 2017. Cette hausse de cotisation apportera plus de 2,0 Md€ de recettes supplémentaires aux régimes obligatoires de base en 2014. Toutefois, cette hausse des cotisations n'aura pas d'impact sur le coût du travail ».*

**Elle sera en effet compensée par une baisse des cotisations patronales finançant la branche famille à due concurrence.**

**Les retraités participeront également au redressement des régimes de retraite :** les dépenses seront modérées par le décalage de la date de revalorisation des pensions d'avril à octobre, à l'exception du minimum vieillesse, qui restera revalorisé en avril.

En complément, les retraités qui ont eu trois enfants verront leur majoration de pension de 10 % fiscalisée, ce qui augmentera les recettes d'impôt sur le revenu de 1,2 Md€ ».

**Page 106** « *Tous régimes confondus, la réforme de 2013 prévoit ainsi à horizon 2040 des économies à hauteur de 11,6 Md€ et des recettes supplémentaires de 10,1 Md€ ».* Si l'on tient compte des mesures visant à rendre les règles de l'assurance vieillesse plus justes, le gain net de la réforme est estimé à 18,6 Md€ en 2040. Au total, les volets dépenses et recettes de la réforme des retraites des régimes de base présentée par le Gouvernement conduisent à améliorer la soutenabilité de 0,5 point de PIB de manière actualisée, **c'est-à-dire qu'elle est équivalente à une amélioration du solde structurel immédiate et pérenne de 0,5 point du PIB ».**

- ⇒ L'objectif de cette réforme est bien de faire partir au-delà de 65 ans les jeunes générations : cela chacun l'avait déjà compris !
- ⇒ Mais il y a un second objectif : réduire les pensions des retraités actuels et à venir.
- ⇒ Et cela, parce le gouvernement entend ne pas augmenter, voire au contraire réduire, la part des retraites dans le PIB ! Bien entendu, pour ne pas mettre à contribution les profits ...
- ⇒ **Au nom de nos retraites par répartition, le gouvernement entend nous imposer un choix de société sans oser le mettre en débat.**

## **Jeunes et anciens de Thales Gennevilliers ensemble le 15 octobre (et après) pour le partage des richesses !**

Les salariés sont actuellement coincés entre un gouvernement qui veut imposer le départ en retraite à 66 ans, c'est-à-dire plus tard que l'âge institué en 1945 (65 ans) et une droite et un patronat qui vise les 67 !

**Pour tout salarié qui participe à l'élévation de la productivité, au progrès technologique, voilà qui interpelle sur le sens donné au travail au nom des équilibres financiers.**

Il s'agit en fait de défendre les intérêts bien compris de ceux qui vivent de la rentabilité financière, donc des profits, c'est-à-dire de la part des richesses accaparée par les actionnaires. Pour rappel, Thales a distribué sur la période 2007-2012, 964 Millions d'Euros aux actionnaires, y compris 2 fois 98 millions les deux années déficitaires 2009 et 2010 !

**L'enjeu d'assoir le financement des retraites sur les salaires est plus que jamais devant nous ! On oublie trop qu'aux Etats-Unis, plus de la moitié du montant des retraites est constitué par des retraites par répartition :** La Social Security, créée par Roosevelt en 1935, en pleine crise économique (9 millions de chômeurs). Les fonds de pension et la capitalisation, c'est pour ceux qui peuvent en prendre le risque. A un journaliste lui suggérant de financer les retraites par l'impôt, aussi bien sur les revenus du capital que du travail, Roosevelt répondit *« Je suppose que vous avez raison sur un plan économique, mais le financement n'est pas un problème économique. C'est une question purement politique. Nous avons instauré les prélèvements sur les salaires pour donner aux cotisants un droit légal, moral et politique de toucher leurs pensions. Avec ces cotisations, aucun fichu politicien ne pourra jamais démanteler ma sécurité sociale. »*

**Quand on met ce propos en perspective avec les progrès de la productivité et des technologies, il prend tout son relief, notamment pour les jeunes diplômé(e)s qui en seront les acteurs.**

**C'est pourquoi...**

- ⇒ **Le 15 octobre est une affaire de jeunes pour les jeunes de Thales Gennevilliers!**
- ⇒ **Parce c'est une affaire de jeunes, les « anciens » doivent les y accompagner : Ils n'ont pas le droit de leur laisser en héritage un monde du travail où l'on travaillera jusqu'à 66 ans voire plus pour des pensions réduites !**  
Sans compter qu'ils ont eux-mêmes à défendre leur âge de départ et le niveau de leur pension.

**Depuis 1960, la productivité a été multipliée par 5. C'est-à-dire qu'un actif d'aujourd'hui produit 5 fois plus qu'un actif de 1960.** Il n'est guère contestable que la productivité va continuer à croître y compris durant les périodes de crises ! Il n'est guère contestable qu'il nous faudra lutter pour que le patronat partage l'accroissement des profits qui en découle ! Là réside la source de financement réelle et juste !

**Ensemble, en tant que salariés partageant le même besoin, réapproprions-nous le sens du travail et les richesses que nous produisons.**

**Le 15 octobre, ensemble allons à la reconquête de la retraite à 60 ans pour tous.**

Ce sera une excellente occasion réfléchir au contenu à donner pour les négociations salariales 2014. Agir pour de meilleurs salaires, faire payer tout notre temps de travail, c'est aussi se donner les moyens de nos retraites !

**Départ collectif par la navette de 12h15 pour aller à la manifestation qui partira de Saint Augustin à 12h30**

*Pour aller directement au rassemblement, prenez contact avec FO.*